

PARLEMENTAIRES de BRUXELLES-BRABANT Wallon.

PV n°5 Séance du 25.11.2009.

Présents : Mrs. Culot, Dujardin, Lamy, Mespouille, Vanopphem.

Excusés : Mrs. Flament, Loozen, Vancabeke (santé).

Invités : Mr. Monsieur (C.A. AWBB).

Mr. Delchef (C.A. AWBB) nous prie d'excuser son absence.

1. Approbation du procès-verbal n° 4 séance du 09 novembre 2009.
 - 1.1. Reportée à notre prochaine réunion.
2. Suivi des points discutés lors des dernières réunions.
 - 2.1. Homologation nouvelle salle Friendly Balls Ixelles.
Information des membres présents.
 - 2.2. Frais de déplacements arbitres.
Mrs. Culot, Lamy et Vancabeke représenteront le groupe à la réunion du 02 décembre 2009 organisée par le Comité provincial.
 - 2.3. Cooptation.
Information des membres présents.
3. Préparation de l'Assemblée générale AWBB du 28 novembre 2009.
 - 3.1. Composition de la délégation:
Mrs. Culot, Dujardin, Lamy, Loozen, Mespouille, Vanopphem.
 - 3.2. Examen de l'ordre du jour.
 - 3.2.1. Application de l'article PA 32.
Mr. Dujardin, notre représentant en Commission législative, nous informe des méthodes de calcul appliquées par chaque CP. Il annonce la création d'un document uniformisant celles-ci.
 - 3.2.2. Rapport de la Commission financière.
Mr. Dujardin, notre représentant, commente les deux réunions de travail ainsi que les résultats obtenus pour une présentation plus fonctionnelle du budget.
 - 3.3.3. Approbation du T.T.A.
 - 3.3.3.1. Non indexation.
Approuvée à l'unanimité.
 - 3.3.3.2. Fixation de l'amende pour l'absence d'équipe de jeunes par un club de P1 Dames.
Approuvée à l'unanimité.
 - 3.3.3.3. Modification de l'indemnité pour les arbitres de club.
Echange de vues.
Nous sommes, à l'unanimité, pour le retrait de cette proposition.
 - 3.3.4. Budget pour l'année civile 2010.
Nous avons obtenu les réponses à nos questions.
Nous estimons que vu les circonstances actuelles (diminution des subsides) le budget présenté est prudent et réel.
Approuvé à l'unanimité.
 - 3.3.5. Approbation des interprétations données par la Commission législative.
 - 3.3.5.1. Interprétation de l'article PA 102.
Nous nous prononçons à l'unanimité pour le retour à l'ancien texte (2008-2009)du
R.O.I.
 - 3.3.6. Admission, démission, inactivité de clubs et de membres.
 - 3.3.6.1. Nous souhaitons voir ajouter pour les Swift BC et BC Education Bruxelles la mention
Corpo Bxl-Bw.
 - 3.3.6.2. Nous souhaitons des précisions sur l'inactivité du club BC Education Bruxelles.
Approuvées à l'unanimité.
 - 3.3.7. Nominations.
 - 3.3.7.1. Nominations des membres des organes judiciaires de l'AWBB.
La nomination est approuvée à la majorité.

3.3.7.2. Nominations des membres des organes judiciaires de la FRBB.
Les nominations sont approuvées à l'unanimité.

4. Divers.

4.1. Réunion des trois Comités.

Une décision sera prise lors de la prochaine réunion.

4.2. Décisions CP. Bxl-Bw.

Mr. Culot nous informe des décisions prises concernant l'équipe Vétérans Royal Canter BC Schaerbeek (1336) et l'équipe de P1 du BC Ecole Européenne Ixelles (2352).

Prochaine réunion : le lundi 7 décembre 2009 à 19h30 au Palais du Midi 3^{ème} étage 1000 Bruxelles.

C. Dujardin / Y. Lamy

